

RESPONSABLE DANS LE DENTAIRE : SAVOIR MANAGER

MAÎTRISEZ LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES !

Certaines personnes semblent être des managers nés, pour d'autres, la grande majorité, cela s'apprend avec des outils et des techniques simples que nous vous proposons de découvrir et d'acquérir au cours de cette formation.



Objectif de la formation

Acquérir les techniques de management fondamentale.

Acquérir une meilleure connaissance de ses forces et faiblesses pour accompagner les collaborateurs dans leur propre progression et créer une cohésion d'équipe.



Public de référence

Responsable (ou futur responsable) évoluant dans un laboratoire de prothèse dentaire ou en cabinet dentaire.



Approche pédagogique

- Présentation théorique,
- Ateliers de mises en situations



Pré - requis

- Aucun



Nombre de participants

Minimum 3 personnes
Maximum 10 personnes



Durée

12 heures



Lieu de formation

- Campus de Bordeaux
- Campus d'Aix Marseille
- Campus de Paris
- Campus de Lille
- Campus Rennes



Taux de satisfaction

100%



PROTHÉSISTES

MAÎTRISEZ LES TECHNIQUES MANAGÉRIALES !

PROGRAMME DE LA FORMATION

1er Jour :

- Développer des comportements efficaces en situation rencontrées en laboratoire de prothèse dentaire.
- Mieux se connaître pour développer ses compétences personnelles.
- Identifier les qualités de fond à développer.
- Développer sa flexibilité avec son équipe.
- Orienter l'action individuelle et collective grâce aux objectifs et aux règles du jeu.
- Se doter de repères communs en fixant des règles du jeu.



2 ème Jour :

- Déployer des objectifs individuels et collectifs cohérents avec le projet de l'organisation : mise en situation pour définir les règles du jeu au sein du laboratoire.
- Mobiliser les énergies individuelles et collectives de son équipe de prothésistes.
- Détecter les talents de ses collaborateurs pour développer leurs compétences.
- Agir individuellement et collectivement sur les leviers de performance.
- Identifier les axes de motivation pertinents.



MODALITÉ D'ÉVALUATION

- QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES ACQUIS QCM.

**FORMULAIRE
À COMPLÉTER ET RENVoyer**

kahina.aitamara@academieartdentaire.fr
06 28 78 59 49

RESPONSABLE DE LABORATOIRE : SAVOIR MANAGER**→ Participant(e) à la formation**

☐ Mme ☐ Mr

Nom : _____

Prénom : _____

Fonction : _____

E-mail : _____

Tel : _____

☐ Reconnaissance Travailleur Handicapé

☐ Je finance personnellement la formation
et renseigne mon adresse :

DATES

☐ 3 et 10 juin 2025

Formation en présentielle :

Académie d'Art Dentaire
Formation présentielle
41 place Jules Ferry
Montrouge (92)
Accessibilité PSH

HORAIRE

9h30-12h30/13h30-16h30

→ Financier(s) professionnel(s) – libellé convention

Société : _____

Adresse : _____

Représentant légal : _____

E-mail : _____

Tel : _____

Siret : _____

Financier (cochez la case correspondante) :

☐ OPCO
☐ FAFCEA
☐ AGEFICE

Autre (précisez) : _____

→ Demandeur d'emploi, financement Pôle Emploi

☐ Mme ☐ Mr

Votre identifiant : _____

Adresse de votre agence de rattachement : _____

Coordonnées de votre conseiller(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Tel : _____ E-mail : _____

☐ **J'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription ci-dessous.**
Dès réception de la fiche d'inscription complétée et signée, une convention de formation vous
sera adressée.

Fait à : _____

Le : _____

Cochez ou signez ici pour valider :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Prix de la formation

- Le coût de la formation est de 1 090 € TTC.
- Formation non assujettie à la TVA, conformément à l'article 261 4-4 du Code Général des Impôts.
- Numéro d'agrément formation : 11921613492.

Modalités d'inscription et de règlement

- Un délai de rétractation de 14 jours est de droit.
- Le règlement est encaissé à la fin de la formation, un acompte de **300 €** vous sera demandé pour finaliser l'inscription, lors de la signature de la convention de formation.
- Le reste du règlement est encaissé à la fin de la formation sur présentation de facture.

Conditions d'annulation

- L'Académie d'Art Dentaire se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard 15 jours avant la session, si le nombre de participants minimum n'est pas atteint. Les participants seront alors remboursés des éventuels frais de formation engagés (hors transport, hôtel, ...).
- Le participant peut annuler sa participation à la formation. Pour toute annulation au plus tard 15 jours avant la session, une somme de 100 € sera retenue pour frais de dossier. Pour toute annulation dans les 14 jours précédant la formation, la totalité du montant sera due. Toute formation entamée est due dans sa totalité. Toute annulation devra être confirmée par écrit.

[HTTPS://ACADEMIEARTDENTAIRE.FR/](https://academieartdentaire.fr/)

→ **Finançable**
OPCO, FAF CEA, AGEFICE